

« Nouvelle » traduction du Notre Père.

Avant-propos

Pour écrire cet article je m'appuie sur les messages audio-visuels ou les articles émis par la conférence des évêques de France, le SNPLS (Service Nationale de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle), et de l'article du père Edouard Cothenet paru dans la Maison Dieu 289.

I Pourquoi un « nouveau » notre Père ?

Comme nous le savons la Conférence des évêques de France a décidé de mettre en œuvre ce Notre Père renouvelé, le 1^{er} dimanche de l'Avent 2017, qui ouvre une nouvelle année liturgique. Cette décision est à replacer, me semble-t-il, dans tout un processus de mise en œuvre de la liturgie dominicale. En effet, depuis le 22 novembre 2013, nous utilisons une bible liturgique qui est le fruit de 17 années de travail et de traduction. De plus une adaptation du Missel Romain est en cours de validation ; Mgr Guy de Kérymel (délégué de la C.E.F pour la liturgie) espère sa parution pour 2019. Ces différents travaux s'appuient sur une triple volonté de traduction : fidélité aux textes latins et romains ; fidélité à la langue vernaculaire ; et enfin fidélité pour la compréhension des fidèles.

Prier le Notre Père c'est aussi manifester la foi de l'Église ; vivre une relation communautaire mais aussi intime à Dieu et c'est aussi d'une certaine manière être présent au monde. Le Notre Père est une école de prière mais aussi une école de vie. Elle nous implique tout entier, comme fils et filles de Dieu ; comme frères au sein de l'Église certes, mais aussi dans le monde.

Le Notre Père tient une place majeure dans la liturgie eucharistique. « Le « nous » de cette prière et sa place manifestent un visage de l'Église : une Eglise qui vit déjà la communion et qui est appelée à la vivre toujours davantage. Une Eglise de pécheurs pardonnés qui vivent du pardon obtenu par le Christ et sont appelés à en témoigner. Il s'agit bien d'un acte qui concerne la nature de l'Église ; c'est pourquoi, ce sont les évêques qui décident la mise en service liturgique. » (cf. articles du SNPLS).

N'oublions pas également que le Notre Père est une prière transmise et de transmission ! Nos frères catéchumènes reçoivent cette prière à la fin de leur initiation. Cela souligne que l'importance de cette prière appartient autant à l'héritage de la foi qu'à sa transmission. Elle est le signe d'une foi vivante, vécue, transmise qui offre un chemin, celui du salut. Elle est le véritable trésor.

II Un « Nouveau » Notre Père ou un Notre Père nouveau ?

Vous comprendrez bien sûr par ce jeu de mots que le Notre Père demeure le Notre Père. Il ne s'agit pas de changement, ce n'est pas un nouveau Notre Père. Cependant ce Notre Père apporte une nouveauté. Il invite à nous réapproprier notre foi, notre appartenance à l'Église, en ce sens c'est un Notre Père nouveau. Il nous oblige à comprendre qui nous sommes personnellement, et en Église. Il montre que nous sommes vivants, en chemin, en marche avec et à la suite du Christ.

Au cours de la messe dominicale, le Notre Père est prié juste avant la communion. Cela n'est pas un hasard. C'est tout le peuple de Dieu qui s'adresse au même Père dans l'Esprit Saint par les paroles du Christ. C'est déjà communier, car, comme le souligne Mgr Touvert, cette prière devrait être adressée à Dieu dans un même rythme, sans être récitée par cœur, mais priée avec cœur ! De plus, cette prière enseignée, c'est-à-dire transmise (et non dictée) par Jésus lui-même, vient d'une demande des Apôtres eux-mêmes, « Seigneur apprends-nous à prier » (Luc 11,1).

Il est aussi vrai que la liturgie par sa nature même est le lieu de discussions pour le moins vives. Combien de fois avons-nous entendu ; « On nous change tout ! » sauf erreur de ma part, le Notre Père tel que nous le prions jusqu'au 3 novembre 2017, a été adopté en 1966, sans d'ailleurs, faire l'unanimité ! est-ce pour autant que l'Église s'est éteinte, que la foi a disparue ?

Je préfère entendre un frère dans le sacerdoce me dire au sujet de propositions de célébrations liturgiques « c'est la révolution ! ». Car oui la prière liturgique du Notre Père, c'est une révolution, pour ne pas dire une évolution ! La foi, la vie ecclésiale fait grandir, me fait évoluer. Dans l'idée d'évolution se trouve aussi l'idée d'aller plus loin, de grandir, de vivre donc. Alors oui, vive la « re-évolution » !

L'évolution ici pour notre sujet, c'est la traduction de « *Et ne nos inducas in tentationem* », qui devient « Et ne nous laisse pas entrer en tentation ». Le Père Edouard Cothenet, dans un article intitulé : note exégétique à propos de la nouvelle traduction du Notre Père, paru dans LMD 289 montre qu'il ne faut pas tenir telle ou telle traduction (reconnue) comme meilleure l'une que l'autre mais que les traductions sont au service de la foi et de la transmission. Il n'est pas pour lui question de savoir si l'actuelle traduction insisterait trop sur le fait que c'est Dieu qui envoie les épreuves à surmonter et donc les tentations, ou sur le fait que la nouvelle traduction renverrait plus à la liberté personnelle ; s'appuyant également sur le lettre aux Romains (Ro 3,22-24) et sur la lettre de saint Jacques (Jc1, 13) pour lui : « En tout état de cause, la tentation relève non du vouloir absolu de Dieu, mais d'une tolérance inspirée par le respect de la liberté de l'homme. »

En conclusion rapide je citerai à nouveau le Père Cothenet :

« C'est en effet une dangereuse illusion que de penser qu'une traduction littérale est plus exacte qu'une traduction qui vise à rendre le sens selon le génie propre de la langue où est transmis le message ! »

Alors frères et sœurs ne soyons pas « soumis » à des habitudes qui pourraient s'avérer stériles, mais « entrons » joyeusement dans cette prière dans l'Esprit Saint qui nous unit au Père et au Fils !

Pour info :

Site internet : SNPLS

Interview vidéo : Mgr François Touvert sur Youtube

Edouard Cothenet, Note exégétique à propos de la nouvelle traduction du Notre Père, *La Maison Dieu* 289, 2017/3, 141-144, Ed. le Cerf, Paris.

Annexes :

Lettre aux Romains 3, 22-26

22 Et cette justice de Dieu, donnée par la foi en Jésus Christ, elle est offerte à tous ceux qui croient. En effet, il n'y a pas de différence :

23 tous les hommes ont péché, ils sont privés de la gloire de Dieu,

24 et lui, gratuitement, les fait devenir justes par sa grâce, en vertu de la rédemption accomplie dans le Christ Jésus.

25 Car le projet de Dieu était que le Christ soit instrument de pardon, en son sang, par le moyen de la foi. C'est ainsi que Dieu voulait manifester sa justice, lui qui, dans sa longanimité, avait fermé les yeux sur les péchés commis autrefois.

26 Il voulait manifester, au temps présent, en quoi consiste sa justice, montrer qu'il est juste et rend juste celui qui a foi en Jésus.